



L'Europe et les Départements français d'Outre-mer

INFO RUP

SEMAINE DU 5 AU 9 OCTOBRE 2020

LE GOUVERNEMENT FRANÇAIS A ADRESSÉ UN COURRIER AU COMMISSAIRE À L'AGRICULTURE DEMANDANT FERMEMENT LE MAINTIEN DU BUDGET DU POSEI :

Trois membres du gouvernement français (les ministres des Outre-mer et de l'Agriculture ainsi que le secrétaire d'État chargé des Affaires européennes) ont adressé mardi 6 octobre un courrier au Commissaire à l'agriculture, Janusz Wojciechowski, demandant fermement à la Commission de revenir sur sa proposition de baisse du budget du POSEI. Les Ministres insistent sur le caractère essentiel du POSEI pour nos régions, et terminent leur courrier en indiquant que « *la baisse affichée par la Commission serait vécue comme un abandon de ces territoires de l'Union* ».

Ils demandent également à la Commission de leur préciser les marges de manœuvre budgétaires dont elle dispose, afin que le Conseil des ministres de l'agriculture de l'UE puisse le cas échéant prendre ses responsabilités en cas de persistance du refus de la Commission.

Cet engagement a été appuyé par un communiqué de presse du gouvernement dans lequel est réaffirmée « *sa volonté d'un maintien du budget du POSEI pour soutenir le développement agricole dans les régions ultrapériphériques* ».

Cette initiative gouvernementale a été saluée par le député européen Stéphane Bijoux, qui mentionne dans un communiqué de presse le rôle des parlementaires européens : « *je me suis battu et le Parlement européen a adopté notre amendement qui exige le maintien du budget POSEI* ».

Le courrier de ces trois ministres fait suite à une réponse volontariste du ministre de l'agriculture à l'Assemblée nationale le 6 octobre, alors qu'il était interpellé sur le sujet par la députée Karine Lebon (GDR), nouvellement élue à La Réunion en remplacement de la députée Huguette Bello.

Le Ministre a confirmé que le Gouvernement considérait la position de la Commission comme étant « *inacceptable* », et a exposé devant la représentation nationale sa stratégie en la matière : mobilisation des autres États membres au Conseil, et sensibilisation parallèle de la Commission par l'intermédiaire du courrier commun qui a été adressé.

Vous trouverez aux liens suivants :

- Le courrier commun des ministres du 6 octobre 2020 : <https://drive.google.com/file/d/1nzR-GR4vTY1m5iaSk99y7Ecj1-u3ES0X/view?usp=sharing>
- Le communiqué de presse du gouvernement français du 7 octobre 2020 : https://drive.google.com/file/d/1IwDF3PwyRiyRyJo89_v-nhxtbKEpZ055/view?usp=sharing
- Le communiqué de presse de Stéphane Bijoux du 7 octobre 2020 : <https://drive.google.com/file/d/1SppxPsJmuTWpCVBhfGcmttPzqZH4rWjI/view?usp=sharing>
- La question de Karine Lebon, ainsi que la réponse du Ministre Julien Denormandie (vidéo) : http://videos.assemblee-nationale.fr/download.php?downloadFilename=http://anorigin.vodalys.com/vod/mp4/ida/domain1/2020/10/encoder1_20201006145308_1_2012668_2264669.mp4

UNE QUARANTAINE D'EURODÉPUTÉS SE SONT RASSEMBLÉS DEVANT LE PARLEMENT EUROPÉEN AFIN D'EXPRIMER LEUR OPPOSITION À LA BAISSÉ DU BUDGET DU POSEI :

Ce mercredi 7 octobre, une quarantaine de députés européens se sont mobilisés autour d'une banderole déclarant « *NO POSEI CUTS* » à l'initiative des eurodéputés des RUP.

Cette action visait à demander à la Commission européenne et au Conseil de l'Union européenne de prendre en compte l'amendement adopté par le Parlement européen visant à rétablir le budget du POSEI pour la période de programmation à venir.

Parmi eux, deux des six membres de l'équipe de négociation du Parlement européen sur le cadre financier pluriannuel 2021-2027, ainsi que des représentants de la plupart des groupes politiques majoritaires (PPE, S&D, Renew, Verts et GUE), étaient présents, créant ainsi une mobilisation transpartisane en faveur du rétablissement du budget du POSEI.

Vous trouverez au lien suivant une photo de cette mobilisation :

<https://drive.google.com/file/d/11gAEL6puN8a51K6bjoimT2OBLcbmcdWg/view?usp=sharing>

Vous trouverez également un article du Quotidien de La Réunion relayant cette action :

<https://www.lequotidien.re/actualites/economie/posei-les-eurodeputes-se-rassemblent/>

LES RAPPORTS RELATIFS AU RHUM DES DOM ET A L'OCTROI DE MER ONT ÉTÉ ADOPTÉS PAR LES DÉPUTÉS EUROPÉENS :

Le mardi 6 octobre 2020, les députés européens réunis en plénière à Bruxelles ont adopté trois rapports portés par le député européen Younous Omarjee, approuvant les propositions de Décisions du Conseil :

- Autorisant la France à appliquer, pour certaines taxes indirectes, un taux réduit au rhum « traditionnel » produit en Guadeloupe, en Guyane, en Martinique et à La Réunion avec 680 votes en faveur, 5 contre et 4 abstentions ;
- Modifiant la Décision n° 940/2014/CE relative au régime de l'octroi de mer dans les régions ultrapériphériques françaises quant à sa durée d'application, avec 680 votes en faveur, 5 contre et 4 abstentions ;
- Relative au régime de l'AIEM applicable aux îles Canaries, avec 681 votes en faveur, 5 contre et 3 abstentions.

Sous réserve de l'adoption de ces Décisions par le Conseil de l'Union européenne, le régime fiscal en faveur du rhum traditionnel des DROM sera donc renouvelé jusqu'en 2027. Le régime actuel de l'octroi de mer sera prolongé jusqu'au 30 juin 2021, afin de donner le temps aux autorités françaises et à la Commission européenne de négocier dans de bonnes conditions le renouvellement de la Décision pour la période 2021-2027.

Voici les liens vers les textes adoptés :

- Taxes indirectes : application d'un taux réduit au rhum « traditionnel » des DOM : https://www.europarl.europa.eu/doceo/document/TA-9-2020-0245_FR.html
- Extension du régime de l'octroi de mer dans les régions ultrapériphériques françaises : https://www.europarl.europa.eu/doceo/document/TA-9-2020-0247_FR.html
- Régime de l'AIEM dans les Îles Canaries : https://www.europarl.europa.eu/doceo/document/TA-9-2020-0246_FR.html

À LA SUITE DES ÉLECTIONS SÉNATORIALES DU 27 SEPTEMBRE, GEORGES PATIENT, SÉNATEUR DE GUYANE, AINSI QUE VICTOIRE JASMIN, SÉNATRICE DE GUADELOUPE, ONT ÉTÉ ÉLUS AU BUREAU DU SÉNAT :

Le Sénat français a été renouvelé de moitié à la suite des élections sénatoriales du 27 septembre dernier, qui ont lieu tous les trois ans. Ce renouvellement du Sénat n'a pas donné lieu à des changements majeurs d'équilibres politiques. Gérard Larcher a été renouvelé à son poste de président du Sénat.

Georges Patient, sénateur guyanais qui a été réélu, a intégré le Bureau en tant que vice-président. Victoire Jasmin, sénatrice guadeloupéenne, est quant à elle devenue secrétaire du Bureau.

Pour rappel, le bureau du Sénat est composé de 26 membres : le président, 8 vice-présidents, 3 questeurs et 14 secrétaires.

Par ailleurs, la Délégation aux Outre-mer du Sénat élira un nouveau président dans le courant du mois d'octobre.

LES DÉPUTÉS EUROPÉENS APPROUVENT LES NOUVEAUX PORTEFEUILLES DE VALDIS DOMBROVSKIS ET MAIREAD MCGUINNESS AU SEIN DU COLLEGE DES COMMISSAIRES EUROPÉENS :

Le mercredi 7 octobre 2020, les députés européens réunis en plénière à Bruxelles ont approuvé :

- la nomination de Mme Mairead McGuinness (Irlande), anciennement vice-présidente du Parlement européen, au poste de commissaire chargée des services financiers, de la stabilité financière et de l'union des marchés des capitaux, à 583 voix en faveur, 75 contre et 37 abstentions ;
- l'attribution de nouvelles compétences au vice-président exécutif de la Commission européenne M. Valdis Dombrovskis (Lettonie) qui devient commissaire chargé du commerce, à 515 voix en faveur, 110 contre et 70 abstentions.

Leur nomination doit désormais être approuvée par les États membres réunis au sein du Conseil. Ce remaniement fait suite à la démission de M. Phil Hogan (Irlande) en août 2020, alors commissaire chargé du commerce.

AGENDA DE LA SEMAINE DU 12 AU 16 OCTOBRE 2020

	PARLEMENT EUROPÉEN	COMMISSION EUROPÉENNE	AUTRES ORGANES EUROPÉENS	AUTRES ÉVÈNEMENTS
Lundi 12/10	<p>Commission de l'Agriculture (AGRI) :</p> <p>Vote : Programme de Next Generation EU et de l'instrument de relance pour le développement rural</p>		<p>Comité spécial agriculture (CSA) :</p> <p>- Paquet "réforme de la PAC post-2020" :</p> <p>a) Règlement relatif aux plans stratégiques relevant de la PAC,</p> <p>b) Règlement relatif au financement, à la gestion et au suivi de la PAC,</p> <p>c) Règlement relatif à l'organisation commune des marchés (OCM) dans le secteur des produits agricoles.</p> <p>- Stratégie "De la ferme à la table"</p>	<p>Forum RUP 2020 :</p> <p>Thèmes : Économie circulaire et Économie bleue ;</p> <p>Intervenants : Commissaire Sinkevicius en charge de l'environnement et de la pêche, Directeurs généraux de la Commission européenne, députés européens</p>
Mardi 13/10				<p>Forum RUP 2020 :</p> <p>Intervenants : Présidents de régions ultrapériphériques (RUP), Ministres français, espagnol et portugais, la Commissaire Ferreira en charge des RUP et Députés européens</p> <p>Conseil Affaires générales :</p> <p>Cadre financier pluriannuel et plan de relance</p>
Mercredi 14/10				<p>Forum RUP 2020 :</p> <p>Thème : La relance dans les RUP ;</p> <p>Intervenants : Le Commissaire Breton en charge du marché intérieur et Représentants de la Commission européenne, des RUP et du Parlement européen</p>

Jeudi 15/10	Commission du Commerce international (INTA) : Échange de vues avec Sigrid Kaag, ministre néerlandaise du commerce extérieur et de la coopération au développement, et Franck Riester, ministre délégué français chargé du commerce extérieur et de l'attractivité, sur la note libre franco-néerlandaise sur le commerce durable		Conseil européen : Brexit & Loi Climat	Conférence 'De la ferme à l'assiette' 2020
Vendredi 16/10				Conférence 'De la ferme à l'assiette' 2020

Veillez trouver le programme complet du Forum RUP au lien suivant :

<https://drive.google.com/file/d/14bX015CKiKOfsRSIpulx0sYDnehGfgxD/view?usp=sharing>

Par ailleurs, vous trouverez au lien suivant le programme de la conférence 'De la ferme à l'assiette' 2020 organisée par la Commission européenne :

https://ec.europa.eu/info/events/farm-fork-2020-oct-15_fr